L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 SEPTEMBRE 1872. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 10 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR. Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane — Marchandises sèches étrangères et américaines.

Par S. Guinault — La vacherie de Dominique Saux, sur le Canal St-Bernard, encoignure Dorgenois, comprenant 45 belles vaches laitières, taureaux, chevaux, charrettes, char-à-banc, cochons, harnais, l'écurie, etc., etc.

Par E. M. Montgomery, à sa salle d'encan 87 rue du Camp — Vente régulière de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28, rue de Chartres — Chaussures; linge, articles de clientèle.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

Revue des Journaux.

"Trop de gentilhommerie." Telle est la thèse que développe avec talent notre confrère du *Picayune*, thèse que nous avons jadis soutenue nous-même. Les familles surchargées d'enfants ne songent qu'à faire des *messieurs* de leurs garçons, au lieu de faire apprendre de bons métiers, à l'un la culture, à l'autre la mécanique, à celui-là une des branches du bâtiment. Il en résulte qu'il y a surabondance de jeunes gens bons seulement à être commis. Quand une place est vacante, il y a cinquante demandes, le salaire ne fût-il que de $50 par mois, tandis qu'un bon artisan peut gagner le double. Nous partageons l'avis de notre confrère : il faut amener une réaction contre ce faux système d'éducation.

Le *Picayune* nous apporte du renfort dans notre polémique avec le *Times*. Il fait ressortir la fausseté de la position prise par ce dernier journal dans la question des bons, et il cite l'arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis dans l'affaire Floyd, qui décide que les tiers sont tenus de vérifier l'autorité de l'agent gouvernemental de qui ils tiennent des titres de créance contre le gouvernement.

La dernière lettre de M. Sumner est analysée par le *Times* qui y trouve de puissants arguments contre Grant ainsi que des arguments en faveur de Greeley.

Le *Times* assure que dans tout le Sud des émissaires secrets ont répandu parmi les noirs l'idée absurde, mais déjà enracinée, que l'élection de Greeley les mettrait en esclavage.

Dans son numéro de lundi le *Times* s'écrie " à l'œuvre, à l'œuvre " et il fait un énergique appel à tous les partisans de la fusion pour qu'ils s'occupent activement de la cause commune.

Le *Republican* continue à jeter de l'eau froide sur l'enthousiasme provoqué par la fusion. Le bon apôtre serait prêt à accepter la liste d'Etat, si on voulait donner à ses amis une compensation dans les candidatures pour l'administration de la ville. Cela le rassurerait "parce que, dit-il, il n'est pas douteux que la législature n'ait une majorité républicaine." Cela n'est pas si certain. La fusion a pour objet la réforme des abus, et si la législature et l'administration municipale retombent sous le contrôle des républicains, il n'y aura pas de réformes à espérer.

Le *National Republican* demande si le Sud est sincère. Il ne devrait pas en douter, car il donne lui-même l'explication de la contradiction apparente qu'il signale dans la conduite des gens du Sud. Si les Caroliniens du Sud votent pour un carpet-bagger, c'est, comme le dit le *National Republican*, qu'ils n'ont pas l'ombre d'une chance d'élire un démocrate; ils choisissent donc des deux candidats en lice celui qui leur paraît le moins mauvais. Si les Louisianais soutiennent un démocrate, un des leurs, c'est parce qu'ils espèrent l'élire. Quant à M. Kellogg, son plus grand défaut, c'est le parti à la tête duquel il est, un parti exclusif qui tend à établir la domination d'une race sur l'autre.

COLLÉGE COMMERCIAL DE DOLBEAR. — Ce collége fondé en 1832 et établi actuellement rue du Canal Nos. 201 et 203, offre aux jeunes gens l'avantage d'une éducation commerciale complète qu'ils peuvent y acquérir en très peu de temps, et à des conditions avantageuses.

ASSESSEMENT DE VILLE. — Par ordre de l'administrateur Bouzano, les rôles d'assessement de la ville resteront ouverts à l'inspection des contribuables jusqu'à samedi, 14 du courant, inclusivement.

☞ On a tout dit sur les effets salutaires du BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS de Laplace. La vogue d'une préparation médicinale, quand elle ne repose que sur la réclame, s'évanouit promptement. Celle du Baume Pectoral ne fait, au contraire, que s'accroître. Quelle meilleure preuve de son incontestable mérite et de son efficacité contre les affections des voies respiratoires. En vente chez Laplace, Champs-Elysées, 23 et 25, et dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No. 103, de la rue du Canal.

ASSESSEMENTS NOS. 107, 108 ET 109. — Voyez la colonne des [illegible] spéciales, mort de Julia Stierlin, John Bienier et A. Portas, payable au bureau de l'association Louisianaise d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la vie, rue Carondelet No. 120. Montant payé depuis l'organisation $266,426.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

TERRIBLE ACCIDENT.

Un affreux malheur vient de frapper une des familles les plus honorables et les plus sympathiques de notre colonie française de New York.

Lundi dernier, une voiture portant cinq personnes, Mme Hippolyte Gomien; son enfant, Adolphe, âgé de 8 ans; Mlle Marie Gomien, sa belle-sœur, âgée de 26 ans; Hippolyte Cartier, leur neveu, âgé de 16 ans; et Adèle, fille de M. Julien Gomien, âgée de 5 ans, était partie de Westburg, Long Island, pour une promenade qui devait aboutir à la station du chemin de fer, où des parents de New-York étaient attendus. La voiture suivait le chemin qui traverse la voie à un endroit où elle est encaissée entre deux collines qui en masquent la vue; lorsque, au moment même du passage, est arrivé le train de poste parti de Greenport à 1 h. 40 m.

Ce train était en retard de vingt minutes environ, et courait, pour rattraper le temps perdu, avec une vitesse que les gens du pays estiment de 50 à 60 milles à l'heure. Pas un coup de sifflet, cependant, pas un signal en arrivant au passage à niveau incessamment traversé par les voyageurs. La voiture franchissait la voie à ce moment. La locomotive a heurté l'équipage à toute volée par le travers. La voiture et le cheval ont été réduits en atomes. Mlle Marie Gomien a été tuée sur le coup; l'enfant, qu'elle tenait dans les bras, n'a survécu que quelques instants. Mme Gomien a reçu à la tête deux affreuses blessures, et des lésions intérieures des plus graves; le jeune garçon a eu la poitrine déchirée au point de mettre les poumons à découvert; enfin la petite Adèle a eu les deux jambes fracturées, dont une à deux endroits, et un bras cassé.

Hier ont eu lieu, à l'église St-Vincent-de-Paul, 23e rue, les obsèques de Mlle Marie Gomien et du petit enfant. Inutile de chercher à peindre la douleur de cette famille, qu'entourait une foule d'amis partageant leur deuil.

Cette fois encore, n'y aura-t-il point de responsabilité pour les coupables, dont l'incurie, dont la criminelle folie a causé ce désastre? Comme nous le disions tout à l'heure, le train était lancé avec une telle vitesse que, même après l'accident, il n'a pu s'arrêter à la station de Westburg, à un demi-mille de là, et a dû rétrograder en arrière pour y revenir. Et pas un signal dans un endroit toujours dangereux, dans un passage où le train ne peut être aperçu qu'au moment même où il le traverse! L'enquête fera la lumière sur les faits, espérons-le, et la malheureuse famille si cruellement éprouvée pourra au moins demander justice.

Courrier des Etats-Unis.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La journée du dimanche est toujours fertile en vols et en assassinats, qui viennent grossir notre chronique du lundi. L'abus des liqueurs fortes chez une certaine classe d'individus à la Nouvelle-Orléans, prend des proportions réellement effrayantes. Sous l'influence de ce poison subtil, ces malheureux se portent à toutes sortes d'excès. Ils oublient dans ce moment-là leur famille, souvent sans pain et sans vêtements, pour dépenser follement dans un misérable bouge le produit de toute une semaine de travail. Une sorte de rage s'empare alors d'eux, qui les pousse à la violence et au meurtre. Quand ils ont vidé plusieurs verres de whiskey frelaté, ils ne se possèdent plus; leur tête vacillante n'a plus de raison; ce ne sont plus des hommes, mais des furieux et des fous. Dans cet état d'exaltation, une querelle s'engage presque toujours, et le couteau joue alors son rôle lugubre. On se frappe à tort et à travers, et souvent le sang de la victime vient rougir la nappe du cabaret, déjà maculée de taches de vin.

C'est sans doute dans ces circonstances que vers trois heures, dimanche après-midi, un peintre du nom d'Oscar Burns a tué, à Jefferson, un Mexicain nommé Placide Belgado, en lui portant trois coups de poignard en pleine poitrine.

Oscar Burns a été arrêté quelques minutes après le meurtre. Il était ivre et ses paroles étaient incohérentes. Il a nié avoir frappé Belgado et a soutenu qu'il n'avait été qu'un simple spectateur du drame, et que c'est un autre qui a été l'auteur du crime. Malheureusement les déclarations des témoins oculaires ne permettent pas de douter de sa culpabilité.

Oscar Burns est un homme de petite taille et d'apparence chétive. Il a été conduit en prison sans privilége de cautionnement.

Il résulte de l'enquête préliminaire tenue à ce sujet et de l'audition de plusieurs témoins, que la victime était aussi sous l'influence du whiskey lorsque cette triste affaire a eu lieu. On n'attribue pas de causes à cette querelle sanglante entre deux hommes ivres.

Deux jeunes garçons, nommés Albert Tiden et Orey Wilson, se sont pris de querelle, samedi soir, rue Carondelet, entre les rues Seconde et Troisième. Le résultat en a été que le premier a reçu un coup de couteau au côté et que son adversaire s'est enfui.

La blessure de Tiden est grave mais non pas mortelle. La police cherche Wilson en vain.

Dimanche soir, vers huit heures, deux amazones nommées Clara Edwards et Jane Hall se sont prises aux cheveux, au coin des rues St-Antoine et Claiborne.

La belliqueuse Jane, trouvant que le combat durait trop, probablement parce que ne s'attaquant qu'au faux toupet de Clara, elle ne lui faisait pas le moindre mal, a mis tout d'un coup fin à la bataille en portant à son adversaire un léger coup de couteau au côté, qui n'a fait que percer la peau. Il en est résulté un grand final en deux tableaux : Premier tableau—cris et évanouissement de la timide Clara dans les bras d'un officier de police. Second tableau—triomphe et fuite précipitée de la farouche Jane.

Un voleur du nom d'Auguste Martin, très friand, pour son malheur, de la chair succulente des gallinacés, et qui, à ce titre, aurait été digne de faire partie de la célèbre bande de Poulailler, s'est introduit, dimanche matin, vers une heure, dans celui de M. John Fay, rue Melpomène, entre Constance et Magasins, avec l'intention bien arrêtée de faire main basse sur ses volailles.

Pends-toi, qu'Auguste, — qui pense, en vrai gastronome, qu'il faut bien manger pour vivre et vivre pour bien manger, — choisissait avec soin les plus grasses poulardes en les coupant avec art, comme doit le faire tout bon cordon bleu, M. John Fay qui, de son côté, tient énormément à sa basse-cour, attiré par le bruit que faisaient en battant des ailes les victimes de ce guet-apens, est arrivé en courant et a fait arrêter le maître fripon pris la main dans le sac.

On nous dit que le pauvre Martin est désespéré; non pas tant peut-être de perdre sa liberté, que d'être condamné à subir pendant plusieurs jours l'ordinaire peu savoureux de la prison.

Etre au pain sec et à l'eau, — ou à peu près, — quand on s'était promis un festin, c'est en effet une terrible déception!

Quelques personnes trop charitables, trouvant apparemment que les vols ne sont pas assez fréquents comme cela, font de leur mieux pour favoriser ces *pauvres diables* de voleurs en laissant leurs portes ouvertes sur la rue. Ce qu'il y a de curieux, pourtant, c'est qu'elles ne manquent jamais de se plaindre amèrement de la police quand elles ont été dépouillées par leur propre faute.

Samedi et dimanche soir on a trouvé ouvertes les portes du magasin de D. Hollingsworth, rue Carondelet près de Gravier; celles du magasin de peinture de Labour et Patterson, 131 rue du Camp; celles de la résidence de madame Forester, 111 rue Dumaine; celles du magasin de F. Serres No 4 rue Peters; celles du Palais de Cristal rue de Chartres; et celles de la grocerie de L. Mahoney au coin des rues Enghien et Victoire.

Un Italien du nom de Domingo Deres a été arrêté rue Thalie entre Clara et Willow, accusé d'avoir mis en circulation des nickels contrefaits.

Dimanche matin, vers une heure et demie, l'officier de police Bigir a arrêté, rue des Remparts, entre Lafayette et Girod, deux individus réputés dangereux, nommés Jeremiah Brown et Edward Morris.

Il paraît que le prophète Jérémie et son disciple dans la science du vol avaient suivi M. Sykes jusqu'au coin de la rue des Remparts et de la rue Girod et qu'ils l'avaient renversé d'un coup de poing pour lui voler $33, son canif et son chapeau.

Morris conduit à la station du premier precinct, s'est amusé pendant la première nuit de son incarcération à distribuer des coups de poing à ses compagnons de chambre, ce qui lui a valu d'être jeté dans la fosse noire.

Hier matin vers deux heures, un voleur a essayé de forcer la porte de la résidence de M. J. B. Irwin, rue Washington entre Coliseé et Chesnut. Les locataires entendant du bruit sont venus interrompre le travail du coquin.

A une assemblée des Broom Rangers dimanche soir, le gouverneur Warmoth a été nommé membre honoraire de ce club.

Le club démocratique de Washington du sixième ward s'est réuni samedi soir à son quartier général au coin des rues Johnson et Bayon.

Ce club date de 1868 et a rendu de grands services à la cause démocratique pendant la campagne présidentielle de cette époque. Le costume suivant a été adopté pour les membres : képi rouge, manchettes et ceinture de la même couleur et pantalon noir.

Entre autres membres honoraires, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés à l'unanimité :

Horace Greeley, B. Gratz Brown, John McEnery, B. F. Jonas, H. N. Ogden, P. E. Théard, E. F. Mioton, A. L. Tissot, P. Malochée, Félix Labatut, R. Morphy, A. Nouvet, Ad. Wiltz, Gustave Jumonville, etc.

Un incendie s'est déclaré dimanche après-midi, vers 5 heures et demie, dans une maison à un étage, située rue Washington, près de la rue Girod, appartenant à madame Dorsey et occupée par M. Paul Henry.

Le feu s'est communiqué à deux autres maisons, habitées, l'une par M. McLane et l'autre par madame Cochrane. — Les trois bâtisses ont été complètement détruites.

Les pertes sont évaluées à $3,000. Elles sont couvertes partiellement par des assurances dans plusieurs compagnies, entre autres la Germania et la Hope.

Un incendie s'est déclaré hier matin vers trois heures, dans le magasin de M. Burger, au coin des rues Poydras et Basin, et a été promptement éteint.

Le stock de M. Burger, évalué à $1,000 était assuré à la compagnie Teutonia.

Le café de M. Menneville, a été, a aussi souffert des dommages, estimés à $ 50. Il était assuré à la compagnie Germania.

Vers trois heures un quart hier après-midi, des enfants jouant avec des allumettes ont mis le feu à un hangard qui se trouve dans la cour de M. Thomas Mitchell, No 277 rue de Liberté. De là les flammes ont gagné la cuisine de Mme Farley No 314 rue Calliope, mais on s'est rendu maître de l'incendie avant que l'alarme ait été donnée.

Les tables de mortalité de la ville indiquent qu'il est mort cette semaine à la Nlle-Orléans, de différentes maladies, à peu près cent huit personnes.

Il n'y a pas eu un seul cas de fièvre jaune.

Pendant que la pompe à incendie Persévérance No. 13 allait au feu dimanche après-midi vers cinq heures et demie, un pompier du nom de Pat Jones est tombé dans les roues de cette pompe et a été légèrement contusionné.

Nous apprenons avec plaisir que Pat Jones est maintenant tout-à-fait remis de ses contusions.

Le club démocratique "Chandler" s'est réuni hier soir à son quartier général, rue Joséphine près de la rue des Magasins. Mr. Jonas et plusieurs autres orateurs ont harangué l'assemblée et ont été vivement applaudis.

TEMPÉRATURE. — 9 septembre 1872.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	79	26
12 M.	93	34
3 P. M.	95	35
6 P. M.	92	33

Nouvelles Européennes.

Nous trouvons dans nos derniers journaux de France les nouvelles suivantes :

Voici ce que disait hier un diplomate bien connu pour ses sympathies pour la France :

Cette question de Belfort est une grosse question, sur laquelle la presse ne saurait trop insister !

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir toute la gravité de ce propos.

Les nombreuses grèves qui se produisent simultanément en Allemagne, en Angleterre et en Belgique, — sans compter celles du département du Nord heureusement réprimées, — les agitations soulevées en Italie et en Espagne par la dangereuse association de l'Internationale auraient enfin frappé les grands gouvernements européens.

Il est donc probable que cette question sera agitée dans l'entrevue des trois empereurs, et qu'on y jettera les bases d'une entente dont le but sera l'adoption de lois très sévères contre cette société, lois dont l'application sera rendue commune à tous les grands Etats d'Europe par un traité spécial et qui aurait pour effet d'entraver cette association dans son développement.

Le correspondant parisien du *Standard* confirme la nouvelle qu'il avait déjà donnée et d'après laquelle les empereurs de Russie et d'Allemagne auraient l'intention de proposer un congrès aux puissances européennes dans le but de sanctionner les changements territoriaux qui ont eu lieu pendant la dernière guerre, et il ajoute, que des communications verbales ont été déjà faites à cet égard au Danemark, à la Belgique, à l'Italie, à l'Espagne et au président de la République française. Le correspondant dit qu'il reçoit ces nouvelles d'une source qui leur donne une garantie suffisante.

Les députés de la gauche paraissent s'être entendus pour faire une sorte d'enquête sur la situation politique de leurs départements respectifs. Ils se proposent de se servir du résultat de cette enquête pour publier une adresse collective au peuple français, dans laquelle on l'inviterait à forcer le pouvoir, par ses votes, à demander à l'Assemblée nationale, dès sa rentrée, la proclamation définitive de la République.

M. Thiers a adressé une nouvelle lettre au général Ladmirault, très longue et très détaillée sur la marche à suivre vis-à-vis de la presse de Paris.

Un double de cette lettre a été adressé à M. Victor Lefranc.

L'ASILE DES FOUS DE BLOOMINGDALE.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Le récit des abus qui se commettent dans l'asile des aliénés de Bloomingdale, révélés par le reporter qui s'était introduit dans la place en simulant la folie, a causé une vive impression dans le public, et six pensionnaires de cet établissement viennent d'en être retirés coup sur coup par leurs parents ou amis, au grand détriment du directeur, qui fait en moyenne un bénéfice de $6 par semaine sur chacun de ses patients.

La Cour suprême, présidée par le juge Léonard, est en ce moment saisie d'un cas très curieux. Il s'agit d'une demoiselle Rosa McCabe, religieuse sous le nom de sœur Mary Stanislas, qui est enfermée depuis 15 mois dans l'asile des lunatiques, et qui, affirment ses amis, n'est pas et n'a jamais été folle. Amenée devant la Cour en vertu d'un writ d'*habeas corpus*, sœur Stanislas a conté elle-même son histoire avec beaucoup de clarté et de simplicité, répondant avec sang froid et à-propos aux nombreuses questions—parfois peu convenables—que lui posait l'avocat McKeon, chargé de soutenir qu'elle est folle.

Les faits révélés par sœur Stanislas sont-ils vrais, ou n'existent-ils que dans son imagination? Voilà la question à laquelle tous ceux qui ont entendu le récit de la sœur seraient bien embarrassés de répondre. En tous cas, si ses griefs sont imaginaires, on ne saurait trop admirer la logique et la précision avec lesquelles la fantaisie d'un être soi-disant privé de raison peut bâtir un roman mille fois plus naturel et mieux agencé que ceux des auteurs les plus en renom.

Voici en résumé le récit de sœur Stanislas :

Elle était religieuse dans un couvent et dans une ville que nous croyons inutile de nommer, quand l'évêque de la localité s'éprit pour elle de désirs charnels, et, ayant vu repousser ses obsessions, répandit adroitement, dans la crainte d'être dénoncé, le bruit que sœur Stanislas avait perdu l'esprit et la fit expulser du couvent.

Elle vint à New York chez une de ses parentes qui, secrètement prévenue par les soins de l'évêque, la mena sous un prétexte mensonger, dans l'asile de Bloomingdale. Là, sœur Stanislas fut bien traitée jusqu'au jour où ayant rapporté au docteur un acte de brutalité commis par la surveillante sur une des malades, elle fut mise en grippe par cette surveillante, et journellement rouée de coups. Sœur Stanislas est connue d'un évêque — pas celui dont il est question plus haut — qui, s'il avait su son incarcération sous prétexte de folie, aurait immédiatement, pense-t-elle, demandé son élargissement. Mais, malgré tous ses efforts et toutes ses prières, il ne lui a pas été permis, pendant tout le temps de sa détention, de lui faire parvenir une seule lettre.

Comme nous l'avons dit, l'avocat Moret à faire passer sœur Stanislas pour folle, et pour arriver à son but, il n'a pas épargné à cette religieuse des questions qu'on n'adresse habituellement qu'aux filles perdues, et qui avaient évidemment pour but de la troubler. Mais il n'est pas arrivé à ses fins, et malgré toute son habileté, il n'a pas pu faire dire à la soi-disant aliénée ce qu'il n'aurait pas été convenable de dire, — s'il faut absolument entrer dans de tels détails, lui a-t-elle répondu, je le ferai en particulier devant un magistrat, jamais en public.

L'avocat McKeon est allé si loin une fois, que M. Townsend, défenseur de sœur Stanislas, lui a dit :

— Vous êtes catholique, M. McKeon, et vous devez comprendre qu'il est des secrets qu'il faut respecter.

— Tout ça, c'est du *humbug* ! a répliqué McKeon.

— Si monsieur est catholique, a ajouté doucement la sœur, c'est, je pense, ce qu'on appelle un catholique nominal.

Telle est toute la vengeance qu'elle a tirée des questions impertinentes de l'avocat de M. Stokes.

— *Parisien* reçoit des environs du châlet Cordier une très importante nouvelle :

Depuis que M. Thiers est à Trouville, les indigènes sont tellement enthousiastes de la présence du président de la République, que, par reconnaissance de l'affluence d'étrangers qu'il a provoqué, ils se proposent de demander une nouvelle dénomination pour leur ville. Trouville. Cette dénomination, destinée à rappeler le séjour [illegible] de M. Thiers, changerait le nom de Trouville en celui de *port Thiers*.

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Affaires d'Espagne.

Madrid, 8 septembre—Une agitation organisée contre l'esclavage sera bientôt inaugurée. Des assemblées publiques doivent avoir lieu à Madrid, Séville, Barcelone et d'autres grandes villes. Des pétitions demandant l'abolition de l'esclavage dans les colonies espagnoles seront mises en circulation et dès que les Cortès se réuniront, leur seront présentées afin qu'elles puissent agir promptement. Le nouveau Sénat se composera de 144 partisans du ministère et de 18 membres de l'opposition. Des bandits carlistes font des réquisitions d'armes et de provisions sur les habitants de la Catalogne.

Le bruit d'après lequel le gouvernement espagnol avait demandé le rappel du général Sickles, ministre américain, est formellement démenti dans les cercles officiels. On sait très bien que le ministre a des relations amicales avec le cabinet de Madrid.

Le Traité de Commerce entre la France et l'Angleterre.

Londres, 8 septembre—Le nouveau traité de commerce qui se négocie en ce moment entre la France et l'Angleterre, a été modifié de manière à le rendre plus acceptable à la Grande-Bretagne. Le cabinet de Versailles déclare que ses amendements ne sont pas dans l'intérêt de la protection et qu'il n'y aura pas d'autres changements dans les droits français sur la matière première. Le traité actuel propose d'établir seulement : un droit compensatoire de 2 pour cent sur les fabriques de coton, de 2 1/2 pour cent sur les fabriques de soie, de 2 1/2 ou 3 pour cent sur les fabriques de laine. Les Français espèrent de conclure des traités semblables avec d'autres puissances.

L'*Observer* n'ajoute pas foi aux nouvelles que la Presse a données jusqu'ici relativement au montant de dommages accordé par le tribunal arbitral de Genève, mais il ajoute qu'on ne saurait douter qu'à la dernière séance de samedi les arbitres n'aient fixé la somme. Il la porte à environ trois millions de livres sterling.

Lord Cardwell, ministre de la guerre, a invité les représentants étrangers à se trouver à Aldershot, où les troupes doivent manœuvrer vendredi prochain.

Prohibition des banquets publics.

Paris, 8 septembre.—Le président Thiers a ordonné que les banquets publics ou les démonstrations populaires quelconques fussent prohibés le 21 et le 22 septembre.

Amsterdam, 8 septembre.—Le banquet des Internationaux s'est passé tranquillement. M. George, de New York, a prononcé un discours dans lequel il a tourné en ridicule la réunion des trois empereurs.

Berlin, 8 septembre.—Les trois empereurs sont allés en voiture, ce matin, à Charlottenburg, et à 2 heures, à Potsdam.

Naples, 8 sept—Deux nouveaux cratères du Vésuve se sont encore ouverts et de légers tremblements se font sentir au pied de la montagne.

Mécontentement parmi les Internationaux.

Londres, 9—Les Internationaux sont très mécontents ici de ce que le Congrès de la Haye a transféré le conseil-général de Londres à New-York.

La ligue des ébénistes et des tapissiers pour des journées de 8 heures de travail est dissoute. Suivant le rapport du comité de finance, la récente grève s'est dissoute d'une manière désastreuse pour les fonds de la ligue, et les officiers sont accusés de péculat et d'infidélité dans l'administration du trésor.

L'association des cochers a eu un meeting spécial pour aviser aux moyens de faire porter leurs gages de $12 à $15 par semaine. Ils ont décidé qu'ils se mettraient en grève le 1er octobre.

Un rapport fait à la ligue des 8 heures pour les ouvriers ébénistes montre que pour secours aux membres, une somme de $6000 a été dépensée pendant la dernière grève et qu'il reste seulement $5000 au trésor.

L'organisation doit renouveler le mouvement au printemps prochain et alors une organisation centrale sera formée pour comprendre toutes les autres professions.

Troubles à la Grande Parade.

Berlin, 9 sept—La portion turbulente de la population de Berlin a pris occasion de faire du désordre durant la grande parade de samedi dernier.

Une partie des émeutiers, furieuse de la hausse dans le prix de la bière, a fait une attaque contre la brasserie de Hoss & Co, et l'a complètement saccagée. La police s'est vue forcée de charger la foule à coups de sabre, et n'a pu la disperser qu'après avoir blessé et arrêté nombre de personnes.

Londres, 9 septembre. — L'incertitude sur le montant accordé par la commission arbitrale de Genève, cause de l'anxiété sur le marché pour les fonds américains et les a fait baisser.

Composition du Conseil-général des Internationaux.

Londres, 9. — Ce conseil, qui siégera désormais à New-York, se compose de Kavanaugh, St-Clair, Laurel, Bertrand, Karl, Laniel, David, Tennessière, Ward, Speyer, Ernire et quatre autres qui seront élus par les fédérations américaines. Karl Marx résidera à l'avenir dans les Etats-Unis.

Une justice du Sultan.

Londres, 9—Une dépêche de Constantinople dit que Mahommed Pacha a été condamné par le Sultan au bannissement et à la confiscation de son bien, pour avoir détourné à son profit les deniers publics.

Indemnité pour les Etats-Unis et Gains pour les Membres de la Commission Arbitrale.

Genève, 9 sept—Le montant de l'indemnité accordé aux Etats-Unis, par la Commission arbitrale, dépassera trois millions de piastres. La séance d'aujourd'hui a été courte et a commencé à midi pour finir à 2 heures de relevée. La séance de clôture, samedi, sera publique.

Les arbitres, agents, avocats et secrétaires seront tous présents, et les dames ont été invitées à y assister. Les arbitres partiront à 11 heures de Genève par un train spécial pour Berne, où ils seront les hôtes du gouvernement suisse. Ils iront jeudi à Interlaken jeudi matin et dîneront avec le Président et le Conseil fédéral de la Suisse à Berne, le soir.

DIVERS.

Désordres graves dans l'Arkansas.

Little Rock, 9. — On rapporte du comté de Pope que, samedi, un officier civil avec des hommes qui étaient munis d'un writ dans ce but, ont essayé d'arrêter le député-shérif Williams sur l'accusation d'avoir tiré, avec des intentions meurtrières, sur Harry Painter, à Dover, au moment où ce dernier tira sur le clerc de comté Hickox, et le tua. Williams refusant de se laisser arrêter, a été atteint d'un coup de feu qui lui a fait une blessure mortelle.

Lundi soir vers minuit, quelques hommes de la milice [illegible] Dodd sont entrés à Russellville et ont mis le feu aux bureaux de la Tribune, journal anti-grant. Le général Upham se trouvait à Russellville en ce moment. Le gouverneur a reçu de lui, ce soir, des dépêches dont on ne connaît pas la teneur.

Rencontre malheureuse avec les Indiens.

Chicago, 9—Une dépêche de Sioux dit qu'une partie de la bande [illegible] qui avaient rencontré les Indiens, du major Baker dans la vallée d'Yellow Stone était venue à l'agence de Cheyenne, il y a quelques jours, et avait rapporté que le combat avait été très chaud et que les Indiens avaient perdu plus de 40 hommes tués ou blessés, tandis que les Indiens n'en avaient perdu qu'un seul.

Baker est dans un si mauvais état, qu'il avait été obligé de retourner au fort. Elle dans l'impossibilité [illegible]. On rapporte que Bull a envoyé un message [illegible].

Élections dans le Maine.

Lewiston, Me., 9 sept—Le vote est nombreux. Les républicains augmentent. Le vote ici, à 1 heure de relevée, était pour Perham (Rép.) 667 ; pour Kimball (Dém.) 63.

New York, 9 sept, 6 h soir.—Les retours du Maine arrivent lentement. Les républicains prétendent qu'ils ont des majorités plus fortes que l'année dernière dans toutes les localités dont le vote est connu jusqu'ici. Ils prétendent avoir élu par environ 15,000 de majorité. Ils disent qu'ils ont aussi tous les membres du Congrès.

Augusta, Me., 9 sept.—Le comté de Knox donne une majorité républicaine pour la première fois depuis dix ans.

Les républicains disent que le gouverneur Perham est réélu par 15,000 de majorité, et qu'ils ont élu cinq représentants au Congrès.

Bangor, Me., 9 sept—Bangor donne à Perham 1997 voix et à Kimball 1366. Majorité républicaine 631, contre l'année dernière, Perham 1620, Kimball 1119. Majorité républicaine 340. La majorité de Chamberlain en 1868 était de [illegible]. La majorité de Hersey, Rép., pour le Congrès, est plus forte que celle de Perham. C'est le vote le plus fort qui ait jamais été donné en cette ville. Une table des votes, à Portland, donne une majorité républicaine de 143.

Portland, Me., 9 — Rockland donne à Perham une majorité de 319 contre 20 l'année dernière. Hall, candidat au Congrès pour le 5e district, est en avant de la liste générale. Le comté sera sans aucun doute emporté par les républicains.

Belfast donne à Perham une majorité de 180 contre 340 l'année dernière.

Augusta, Me., 9 septembre, 10:30 du soir.—On a reçu les retours d'un tiers du vote de l'Etat et Perham a déjà une majorité de 9380 contre 6650 l'année dernière. Le cinquième, qui était considéré comme douteux, donne à Hale une grande majorité républicaine contre Pike, libéral, pour le Congrès.

Washington, 9, 11:30 du soir. — Les retours de 178 villes donnent une majorité républicaine de 11,[illegible], ce qui est un gain de 3,561 sur l'année dernière. Probablement la majorité républicaine dans l'Etat sera de 16,000.

Minuit.—Les démocrates admettent une majorité républicaine de 15,000, et l'élection de toute la liste républicaine pour le Congrès.

Portland, Maine, 9. — Portland donne à Perham 3,062 et à Kimball 2,727 contre, l'année dernière, à Perham 2,198, à Kimball 1,814. En 1868, Chamberlain (rép.) avait eu 3,271, Pillsbury 2,379. Le vote pour les représentants au Congrès a donné à Burleigh, rép., 2,978; à Clifford 2,601, ce qui est une majorité de 184, contre une majorité pour Lynch, républicain, en 1870, de 617. Portland est la résidence de Kimball, et l'on verra qu'il est en avant de la liste congressionnelle.

Dix villes donnent à Perham 7051 et à Kimball [illegible]; majorité républicaine de 426 contre l'année dernière, Perham 5367, Kimball [illegible], majorité républicaine de 452, ce qui est une perte de [illegible].

Ces villes, en 1868, donnèrent au candidat républicain, pour la place de gouverneur, 7905. Les démocrates eurent [illegible], ce qui était une majorité de 1349 alors [illegible].

East-Port donne à Perham 345 et Kimball 184; Hall, pour le Congrès 343. Pike 175. Pike demeure à East Port.

158 villes donnent un total de vote s'élevant à [illegible] quoi les républicains ont une majorité de 11,[illegible] contre 7907, ce qui est une augmentation de 3663.

Portland, Me., 9 sept—Quinze villes dans le district de Bates donnent à Perham 2922, et à Kimball 2727. Majorité républicaine 95.

Portland, 9 sept., 11 h. du soir—165 villes donnent à Perham 61,041, à Kimball 50,549. Majorité républicaine 10,492. Les mêmes villes, l'année dernière, donnèrent à Perham 52,564 et à Kimball 38,[illegible]. Majorité républicaine 13,[illegible]. Ainsi le gain républicain est cette année de 2095. Ces villes embrassent un peu plus de la moitié de l'Etat et font présager une majorité républicaine de quinze mille.

Saisie de cigares.

New-York, 8 sept.—On a découvert, aujourd'hui, quinze mille cigares cachés à bord du Moro Castle, arrivé de la Havane. On les avait mis dans des sacs en caoutchouc prêts à être jetés par-dessus bord dès l'arrivée du vapeur que suivaient deux petites embarcations. La présence des douaniers déranga les plans des contrebandiers qui sont des "politicians" du premier ward et font ce métier depuis longtemps. Les cigares sont des meilleures marques.

Le conseil de direction de Shister's Point a ordonné que la Bible fût lue, tous les matins, dans les écoles publiques. Les enfants dont les pères et mères ont opposés à cette lecture sont autorisés à rester dehors jusqu'à ce qu'elle soit achevée.

—Le thermomètre a marqué, aujourd'hui, plus de 90.

Burlington, Vt., 8. — D'après le résultat transmis de toutes les parties de l'Etat, excepté quatre petites villes, Converse a 42,221 voix et Gardner 16,604. La majorité de Converse est de 25,618. Les quatre villes ont donné, en 1870, une majorité de 110 aux républicains. Le Sénat est unanimement républicain; la Chambre se compose de 208 républicains et de 21 Greeleyites. En 1870, les démocrates avaient 8 sénateurs et 29 représentants.

San Francisco, 8.—Le canal qui relie les rivières Tualatin et Willamette, dans l'Orégon, sera achevé dans vingt jours.

Lac Salé, 8.—Le Journal annonce que tout le sol de Farme Valley, près cette ville, est aurifère et donne une moyenne de vingt piastres par tonneau.

New-York, 9. — Chas. E. Leon refuse la candidature pour la mairie de la ville. L'ex-gouverneur Curtin, qui a été transporté de Brooklyn ici, est de nouveau dans une situation critique, ayant été harassé par un nombre immense de visites indiscrètes.

La statue de Walter Scott, pour le parc central, est arrivée d'Europe samedi.

Mort d'un polygamiste.

Philadelphia, 9. — Un polygamiste, menacé de procès, a été trouvé noyé. Il laisse quatre veuves pour regretter sa perte et pleurer.

New York, 9—James Burns, le meurtrier de John Holgran, qui avait été acquitté pour raison de démence et envoyé à l'asile des fous, et qui en était sorti sur un writ d'*habeas corpus* fondé sur ce qu'il était revenu à la raison, au dire de son avocat, a été renvoyé à l'asile aujourd'hui.

Trois soulards se sont tués hier soir, en tombant des fenêtres d'un étage supérieur.

Les Taxes de ville à New York.

Le montant qui doit être levé au moyen des taxes de ville a été fixé à $30,457,000 au taux de deux quatre-vingt onze centièmes à la piastre.

Ferrester, le prétendu [illegible] de Nathan.

New York, 9 septembre.—On dit que le gouverneur Hoffman n'a encore adressé aucune réquisition au gouverneur du District de Columbia pour la remise de Ferrester aux officiers de New York, et qu'il sera probablement saisi par d'autres officiers et emmené dans l'Illinois pour finir de subir sa peine au pénitencier d'où il s'est échappé il y a quelque temps.

Le juge Dalrymple, de Jersey City, a fixé à $30,000 chacun le cautionnement de Proctor, Dearman et Foley, voleurs de banque.

WASHINGTON.

Observations Météorologiques.

Probabilités.—Temps nuageux et pluie de la Floride à la Louisiane. Même temps pour les Etats du Sud Atlantique.

MARCHES.

Marchés étrangers.

Liverpool, 9 au soir. — Coton lourd et sans changement. Middling Uplands, 10 1/8 à 1/4. Orléans, 10 1/2. Vendu 12,000.

Marchés Américains.

New York, 9 sept., au soir—Coton faible à la clôture. Vendu 810 balles. Middling Uplands 20. Orléans 20 1/2.

New York, 9 septembre.—Argent actif à 6. Sterling 108. Or calme et ferme, 112 1/4 à 112 3/4. Gouvernements [illegible], 112 3/4.

Mobile, 9 sept.—Coton calme. Low Middling 19 3/4. Middling 20 1/4.

Savannah, 9 sept.—Coton calme. Middling 19 1/2. Stock 1900 balles.

Charleston, 9 sept.—Coton plus facile. Middling 19 1/2. Stock [illegible] balles.

Galveston, 9 sept.—Coton ferme. Bon ordinaire 17 1/2. Stock [illegible] balles.

— Il résulte de [illegible] villes d'eau d'Allemagne [illegible]. La plupart présentement [illegible].

Toutes les eaux allemandes d'ailleurs, sauf exception, se remplissent [illegible] de françaises. [illegible]

—La lettre suivante est adressée de Metz à la *République française* :

Metz, le 16 août 1872.

Il y a quelques jours, l'officier prussien chargé du recrutement se présentait au cabinet de M. Preth, secrétaire de la mairie de Metz, et lui demandait quel était habituellement le nombre des jeunes gens inscrits chaque année sur les listes du tirage au sort. De 550 à 600, répondit M. Preth à l'officier. — Ecoutez-moi, l'demanda de la Prusse. — Cette année, il y en a tout au plus quinze, réplique le secrétaire, encore, ajoute-t-il, ils sont tous impropres au service.

Quinze conscrits! Voilà le contingent fourni par Metz à l'armée allemande pour 1872. Et dire que ce sera toujours comme ça!

Agréez, etc.

—Chassés d'Alsace par la persécution prussienne, les frères trappistes d'Arkenberg (Bas-Rhin) vont grossir la célèbre colonie de Staouëli, près d'Alger, une des plus belles créations agricoles de notre siècle.

—On lit dans la *Gazette générale de l'Allemagne* :

On répand le bruit que l'état de santé du prince de Bismarck ne lui permettrait pas d'assister à la réunion des trois empereurs, où, en tout cas, sa présence à Berlin serait de courte durée; si ce bruit se confirmait, les conférences des trois souverains pourraient perdre de leur importance et de leur signification.

La *Gazette de Spener* confirme le bruit relatif à l'absence présumée de M. de Bismarck, lors de la réunion des trois empereurs, les médecins lui ayant, vu le CONSTITUTION du mauvais état de sa santé, défendu tout travail et toute fatigue.

LES ARRESTATIONS A PARIS.—On lit dans le *Figaro* :

Il a été beaucoup question ces jours derniers, d'arrestations nouvelles de communards. Voici la vérité : On fait comparaître en ce moment, devant les différents parquets des conseils de guerre, les détenus non compromis, qu'on avait mis en liberté provisoire à l'époque des grandes instructions.

Aujourd'hui, que la besogne touche à sa fin, on fait subir des interrogatoires nouveaux aux relaxés sur parole. Mais le plus grand nombre est relâché au bout de quelques heures. L'autorité supérieure ayant invité les chefs de parquets à ne changer les mandats de comparution en mandats d'écrou que dans les cas d'urgence absolue.

—Une dépêche de Boston en date du 2 annonce que le sénateur Sumner s'est embarqué pour l'Europe sur le paquebot de la ligne Canard, *Malta*, qui est parti hier pour Liverpool.

Le départ de M. Sumner a pris tout le monde par surprise. On suppose qu'il a quitté momentanément les Etats-Unis dans le seul but de se soustraire aux agitations de la campagne électorale.

UNE PROPHÉTIE. — Il existe une dame à Edimbourg, dit l'*Edinburg Courant*, qui possède la copie d'une prophétie annoncée par l'évêque d'Arles en l'année 542. Le document original est resté pendant des siècles dans les anciennes archives de France, et il a été retrouvé à la bibliothèque de Paris avec le sceau de Louis XV. Une dame de Dumfries qui habitait à cette époque la France parvint à obtenir une copie de cette prophétie qu'elle emporta en Ecosse en 1784. A sa mort, en 1789, ce pièce trouva un document parmi ses papiers.

Voici cette prophétie :

Ceux qui administrent ce royaume l'abandonneront un jour et honoreront le pays dans un homme pour le défendre. La main de Dieu tombera sur ces administrateurs et sur les riches. Tous les nobles perdront leurs états et leurs dignités.

La division s'élèvera dans l'Eglise de Dieu, et il y aura deux maris dans l'Eglise; l'un sera véritable, le second adultère; le mari légitime sera forcé de s'enfuir. Il y aura un grand carnage et une grande effusion de sang comme au temps des gentils. L'Eglise universelle et tout le monde le déplorera. Les saintes vierges outragées fuiront leurs monastères, l'Eglise sera dépouillée de tous ses biens temporels, mais à la fin on verra venir des ministres lorsque l'aigle noir et le lion! Malheur à toi, cité de l'opulence (Paris)! Tu te réjouiras d'abord, mais tes jouissances auront leur fin. Malheur à toi, ville des philosophes, tu seras soumise. Un roi captif humilié au dernier degré reprendra sa couronne et détruira les enfants de Brutus.

Cette prophétie est écrite en latin.

Elle pourrait l'être en italien! Si non è vero è ben trovato.

UN MOT SOUVERAINEMENT ALLEMAND. — On lit dans les *Guêpes* d'Alphonse Karr :

J'ai raconté ailleurs l'histoire de "Gymnase pianiste" Léopold de Meyer et d'un prince allemand; je crois bien me rappeler que c'était le roi de Prusse; je la redis textuellement sur la chose de M. Jules Simon, parce que, d'après une théorie émise par lui, M. Léopold de Meyer doit être un pianiste de prédilection, un homme qui se donne du mal que celui-là!

M. de Meyer a pour spécialité les tours de force, la rapidité vertigineuse et une foule d'autres qualités qui n'appartiennent que très indirectement à la musique. Il s'agite, il frappe, il rosse le piano, il semble vouloir le briser et y arrive quelquefois. On pense bien que des exercices aussi violents ne s'exécutent pas sans que notre homme ait ses sujets, soit [illegible].

Il venait de jouer devant le potentat en question. Celui-ci lui fit signe d'approcher et lui dit :

— Monsieur de Meyer, j'ai entendu le vieux Cramer. — M. de Meyer s'incline en s'écriant : le Saint! — J'ai entendu Kalkbrenner. — de Meyer s'incline encore en continuant à s'éponger. — J'ai entendu Chopin, Emile Prudent, Jacques et Henri Herz, Henri Karr, Thalberg. — Même jeu de M. de Meyer. — J'ai entendu Frantz Liszt. — M. de Meyer s'incline jusqu'à terre et laisse tomber son mouchoir. — Eh bien! monsieur de Meyer, je le dis parce que c'est la vérité, aucun, sans exception, ne suait autant que vous.

UN ARTISTE QUI FAISAIT LE MOUCHOIR.—Mademoiselle Emilie-Charlotte Bourdais, artiste dramatique, faisant partie de la troupe de St-Etienne pour l'année théâtrale 1871-1872, vient d'être condamnée, par le 7e chambre correctionnelle, à treize mois de prison pour vol, dans des circonstances assez curieuses.

Elle se présentait dans les grands magasins de nouveautés parisiens, et là, on se faisait montrer des marchandises, elle détournait l'attention des commis par ses œillades, et mettait dans sa poche les mouchoirs qu'elle trouvait à sa portée.

C'est aux premiers établissements de Paris qu'elle s'adressait, leur demandant invariablement la même article : des mouchoirs blancs en fil ou en batiste. On sait que ces mouchoirs sont pliés par douzaine, et que plus ils sont chers, plus le volume est petit. Rien de plus facile, pour une main exercée, que d'en glisser un ou deux douzaine dans une poche de moyenne dimension, et de faire une belle révérence en passant devant le comptoir.

Le nombre des vols ainsi commis en quelques jours ne s'élevant pas à moins d'une vingtaine; parmi les établissements exploités par la jeune voleuse, il faut citer le Grand-Saint-Paul, la Comte-de-Paris, les Fabriques du Nord, le Paradis des Dames, le Vampire, les Galeries-Poissonnière, le Gaulois, la Ville-de-Corinthe, les magasins de la Paix, la Dame-Blanche, etc.

Mademoiselle Charlotte est actuellement détenue à Saint-Lazare.

Décédé le 2 septembre, 1872, à Boerne, Texas, HENRI DE SALATHIER CLAIBORNE, de la Nlle-Orléans.

SERVICE FUNEBRE. Un service funèbre pour le repos de l'âme de JOSEPH THÉODULE LIVAUDAIS sera célébré MERCREDI, 11 du courant, à 7 heures du matin, à l'église Ste-Anne. Les parents et les amis de la famille sont priés d'y assister. 8 sept—2t

[illegible] R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS. 97......CHARTRES......97. A. BROUSSEAU, Importateur et Marchand de Tapis français et américains, toile cirée, etc. [illegible] A. BROUSSEAU.

RÉSOLUTION. Le CLUB LIBÉRAL DU COLOMBUS LEAGUE [illegible] WARMOTH et à McENERY [illegible] Pour le Président A. PATORNO, secrétaire. J. P. MACHECA. 10 sept—1t

[illegible] "ROUGH AND READY" du Sixième Ward [illegible] Par ordre du OCTAVE MOREL, Président. A. BUSSON, Secrétaire.

[illegible] JEAN COUGOT, Secrétaire.

[illegible] J. LABBIEU, Jr., Secrétaire.

45, S. O. L. [illegible] MARDI 10—8 SOMBRE. TRES IMPORTANT. 10 sept—1t

A dater du 7 courant, M. L. A. BARJAC est [illegible] J. M. CARTIER. Nlle-Orléans, 9 sept. 1872.

Demande de Jardinier. On demande un EXCELLENT JARDINIER à la Pointe Christian [illegible] rue Poydras, MERCREDI, 11 du courant. 10 sept—2

Pour le Hâvre. [illegible] BADEN [illegible] W. F. BUDDENDORFF & SON. [illegible] 10 sept—8t Coin Gravier et Carondelet.

[illegible] Par ordre du Comité de Commerce, R. A. BURKE, Secrétaire.

AVIS.—Compagnie du Hâvre et des Eléments de Carondelet. [illegible] ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

Achetez le Bijou de Botte à Musique Qui a remporté la Médaille en or. — Il s'en est vendu plus de 3,000.

LE "GEM" [illegible] SANDERS & WAYNE, St-Louis, Mo.

Reçu par steamer Chrysolite. 600 Sacs [illegible]

A vendre au plus bas prix du marché. B. MONTGOMERY & CO. Coin Bienville et Chartres.

CAZAUX & VERGNOLE [illegible] VINS, LIQUEURS, &c., [illegible]

MERINOS POUR COUVENT. [illegible] Mérinos de couleur et noir, [illegible] B. H. HOLMES, No 28, rue Bourbon.

Avis. [illegible] E. A. LANDRY. Nlle-Orléans, 8 septembre 1872.

La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur. H. CHAURANT & CO. Successeurs de E. TURPIN (Ainé) [illegible] 93... Rue Vieille-Levée... 93. La seule Maison Française et la plus [illegible] de CANDI à la Nouvelle-Orléans. CANDIES EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc. CHOCOLATS. Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX. SIROPS au jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité. Importateurs de jus de fruits, tels que : FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, &c. H. CHAURANT & Co., RED STORE, 93 ......Rue Vieille-Levée...... 93

Allez à la Maison de Deuil, 21......RUE BOURBON......21. Et vous y trouverez un choix de marchandises [illegible] TAMISES [illegible] MOUSSELINES [illegible] GRENADINE [illegible] CREPES [illegible] BAREGES [illegible] A. LABEY.

L. MAC CARTHY, IMPORTATEUR ET MARCHAND DE Cigares de la Havane. CAFÉ, SUCRE ET CONSERVES. A l'angle des rues BIENVILLE ET VIEILLE LEVÉE, Nouvelle-Orléans. Lock Box No 704 du Bureau de Poste.

Propriétés à vendre et à louer. UNE BOULANGERIE [illegible] l'Abeille.

A Louer, La maison de résidence à deux étages No 189 rue Bourgogne [illegible] BEN O'CONNELL.

A Vendre, GROCERIES [illegible]

A Louer, DEUX MAGASINS [illegible] J. TUSCOTT.

A VENDRE POUR CAUSE DE MALADIE. LA BOUTIQUE DE BARBIER [illegible]

AVIS Aux Propriétaires ayant des maisons vides. [illegible] E. MAUTRE. [illegible]

A Louer, [illegible] R. COMERY.

A Louer, Plusieurs Jolies Résidences. [illegible] A. C. TREMOULET.

Magasin à Louer, [illegible] JULES BOUCHER.

A Louer, Le MAGASIN [illegible]

A Louer, UNE DEMI MAISON BASSE [illegible] A. M. ELLIOT [illegible]

A louer. [illegible]

A Louer, [illegible]

A Louer, [illegible] BLANCHIN & GIRAUD [illegible]

A Louer, [illegible] R. TIBLIER.

A Louer, Le MAGASIN [illegible]

A Louer, [illegible]

A Vendre, [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, [illegible] rue Vieille-Levée, 121 et 123. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible] FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c. **Sirops de Fruits** FRAISES, FRAMBOISES, [illegible] LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATURE, MEAD, VINAIGRE. A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 & 123 de la rue Vieille-Levée.

NORMAN & REISS — Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 9 SEPTEMB.—CLASSE No 213. 24 26 6 18 33 55 14 44 75 20 17 72 [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co., [illegible] Le 9 Septembre 1872. [illegible] Commissaires.

Avis. A dater du 1er septembre 1872, le tarif suivant a été adopté par les presses-cotonnières : TAUX DE COMPRESSION. [illegible] FRAIS QUE PAYENT LES EXPEDITEURS. [illegible] PETITS NOMBRES. [illegible] CHARBON EXTRA. [illegible] Levée Steam Cotton Press Co., J. C. Buck, President. [illegible]

PRIX ENCORE REDUIT A LA Galerie originale de cadres à $1. [illegible] **A 25 Cents** [illegible] QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU. Une véritable PHOTOGRAPHIE-CARTE [illegible] J. W. PETTY, Au No 151 de la rue du Canal.

Professeur de Danse. On désire employer une dame, parfaite maîtresse de danse [illegible]

MME C. TOURTAREL, 121 rue Conti, [illegible]

Avis aux Chasseurs. [illegible] J. F. DITTRICH. No 18 rue de Chartres.

INSTITUT ST-CHARLES DIRIGÉ PAR Mme Macé-Lefranc, [illegible]

LA CHAPELLERIE **J. J. ALBERT,** Au No 20 de la rue de Chartres, [illegible]

J. SAGET [illegible]